

Soucieuse de l'amélioration de la qualité de l'offre alimentaire, la Société Française de Nutrition (SFN) n'est pas favorable au système d'étiquetage proposé par la FCD

La SFN estime que la méthode d'attribution des couleurs et fréquences, telle que présentée par la FCD, manque de transparence. Cette démarche n'améliorera pas l'information du consommateur et ne permettra pas de valoriser et d'encourager les efforts d'amélioration de la qualité nutritionnelle menés par de nombreux producteurs et industriels. La SFN demande une concertation rassemblant l'ensemble des parties prenantes pour définir une position commune dans l'intérêt de la santé publique.

Les enseignes du commerce et de la distribution membres de la FCD annoncent la mise en place d'un système d'étiquetage nutritionnel, basé sur les fréquences de consommation.

La SFN regrette le manque de concertation de cette démarche et s'interroge sur les arguments utilisés pour appuyer un tel étiquetage.

- **L'approche par les fréquences de consommation**, utilisée pour les repères nutritionnels du PNNS notamment, **ne concerne pas les produits manufacturés ou les marques**, mais des catégories de produits.
- **Aucune base scientifique ne justifie clairement cette approche** et la SFN s'interroge sur la référence faite « aux acquis scientifiques du PNNS ». De même, elle s'interroge sur la manière dont les fréquences seront attribuées et souhaite que la FCD publie la méthode d'attribution utilisée.

L'amélioration de l'offre alimentaire, à laquelle la SFN est très attachée, repose sur deux piliers :

- **Le choix éclairé des consommateurs**, du moins ceux qui se préoccupent de leur équilibre nutritionnel. Or l'étiquetage proposé par la FCD n'informe pas.
- **L'amélioration de la qualité des produits alimentaires**. Cet étiquetage, tel qu'il est présenté, ne valorise pas les efforts des industriels et des producteurs visant à améliorer la qualité de l'offre nutritionnelle par rapport à ceux qui ne le font pas.

En conclusion, si l'approche peut paraître simple aux consommateurs, elle est plus prescriptive qu'informative.

Nous demandons une concertation rassemblant l'ensemble des parties prenantes pour définir une position commune dans l'intérêt de la santé publique.

Contact presse :

Sihame Haba – 06 77 32 56 41 – sihame.haba@orange.fr